



Sommaire

Edito.....p.1

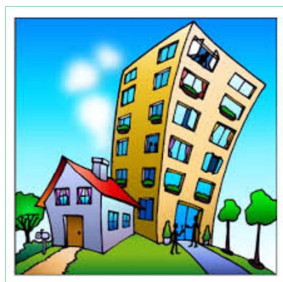
Gilbert GLEONEC

Composition du collectif
.....p.2

Fonctionnement et règles
.....p.2

Mandats et responsabilités
des membres
.....p.3

Etre mandaté.e dans une
instance logement
.....p.4



Logement : un enjeu social majeur, une bataille syndicale à mener ensemble

Se loger dignement n'est pas un privilège, c'est un droit !

Pourtant, partout en Bretagne, les difficultés s'aggravent pour les salarié·es : loyers qui flambent, accès au logement social restreint, désengagement de l'État, précarité grandissante pour les jeunes, les saisonniers, les familles modestes ou les travailleurs mobiles. Trouver un logement proche de son emploi, adapté à ses revenus, à son âge ou à sa situation de handicap devient un véritable parcours du combattant.

Face à cette réalité, la CGT ne peut rester spectatrice. Le logement est pleinement une question syndicale. Il conditionne l'accès à l'emploi, aux transports, aux services publics, à la qualité de vie et au lien social. Il est au cœur des inégalités territoriales et sociales.

C'est pour mieux agir que les mandaté·es logement CGT Bretagne, avec les camarades d'INDECOSA et une invitation à la CNL, qui s'est excusée en dernière minute, se sont réunis, fin janvier, lors du collectif régional CGT.

Si nous partageons le même socle revendicatif, nos mandats, nos territoires et nos expériences sont divers. Cette richesse doit devenir une force. Se rencontrer, échanger nos pratiques, construire des repères revendicatifs adaptés aux réalités bretonnes, renforcer nos formations et nos outils, construire des journées d'études et évidemment travailler à aider nos syndicats à s'emparer plus largement sur le sujet : voilà l'objectif.

Créé il y a deux ans, le collectif logement CGT Bretagne a ouvert la voie. Aujourd'hui, il nous faut amplifier la dynamique, rompre l'isolement des mandaté·es et donner à chacune et chacun les moyens d'agir.

Plus que jamais, gagner le droit au logement pour toutes et tous passe par l'action collective. Ensemble, faisons du logement une priorité syndicale et un levier de progrès social.

Membre du collectif régional CGT Logement

Gilbert GLEONEC

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr

mail :
contact@cgt-bretagne.fr
Tél. 02 99 65 45 90

Directeur de la
publication :
Alain LE CORRE
Bimensuel - 0,15€

Tout savoir sur le collectif régional Logement Cgt Bretagne...



1^{er} rang de gauche à droite :
Romuald Pilet, Gilbert Gléonec, Claudia Daribe, Christine Gibet, Françoise Payen

2^{ème} rang de gauche à droite :
Bruno Guigoures, Loïc Lenouvel, Matthieu Nicol SG UD22, Guillaume Hamon

Composition du collectif

PILET Romuald	Coordinateur régional et UD 35
LENOUVEL Loïc	Animateur logement UD 22
GLEONEC Gilbert	Animateur logement UD 29
HAMON Guillaume	Membre UD 22
PAYEN Françoise	Membre UD 35
GIBET Christine	Indécosa 35
DARIBE Claudia	Indécosa 35
GUIGOURES Bruno	Indécosa 29

Fonctionnement

Nous nous réunissons le plus fréquemment possible en physique afin de construire les bases revendicatives logement en Bretagne mais selon les contraintes financières du CRB, des Ud et des moyens possibles de nos associations locataires partenaires et travaillerons en visio entre chaque réunion pour le suivi de nos décisions.

Les missions du collectif sont mises en place de journée étude pour sensibiliser les syndicats sur les questions de logement, veiller à former outiller efficacement nos mandats logements en Bretagne ainsi que tous les camarades intervenant sur ces questions et travailler sur nos revendications logement national en tenant compte des spécificités du territoire afin que les mandats aient une expression CGT commune.

Conformément à nos règles de vie, à nos statuts nous serons un collectif logement qui fera des propositions, qui s'adaptera aux demandes du comité régional CGT. La décision finale, la validation de nos travaux futurs, initiative appartiendra toujours à l'organisation régionale et non au collectif.

Tu souhaites avoir plus de précisions, n'hésite pas, prend contact avec le Comité Régional CGT Bretagne qui te mettra en relation.

Mandats et responsabilités des membres du collectif

Romuald PILET :

Infirmier psychiatrique. Actif dans le secteur de la santé. Administrateur à la CAF, ce qui l'amène à siéger à Fougères Habitat avec une « étiquette CAF ». Représentant CGT au CRHH (Comité Régional Habitat et Hébergement) et au CRAL (Comité Régional Action Logement)

Loïc LENOUEL :

Travail à France Travail. Administrateur à la CAF depuis 2018. Administrateur à Terres d'Armor Habitat, membre du CA et de la CALEOL.

Gilbert GLEONEC :

Permanent UD 29. Administrateur à Finistère Habitat et à L'OPAC et membre de la CALEOL sud pour FH.

Guillaume HAMON :

Juriste. Ancien membre de l'UL de Saint-Brieuc. Détient un mandat chez Terres d'Armor Habitat, susceptible de s'arrêter prochainement.

Françoise PAYEN :

Retraitée de la fonction publique territoriale. Ancienne secrétaire de l'Union Locale de Fougères pendant 14 ans. Administratrice depuis deux ans chez Fougères Habitat (mandatée par l'UL).

Christine GIBET :

Secrétaire d'INDECOSA ex salariée de Ouest France. A intégré INDECOSA il y a environ 1 an et demi. Active dans le collectif Alimentation. N'a pas encore de mandat logement mais souhaite s'y engager en vue des prochaines élections.

Claudia DARIBE :

Travaille dans le centre anticancéreux Eugène Marquis (Rennes). Membre d'INDECOSA depuis 15 à 20 ans. Représentante des usagers CGT chez Néotoa (office HLM) et à la CRLC 35 (Commission de règlement des litiges d'Ille-et-Vilaine).

Bruno GUIGOURES :

Retraité de l'Arsenal. Elue INDECOSA à Brest Métropole Habitat il y a 3-4 ans et est devenu administrateur en cours de mandat.

Matthieu NICOL :

Secrétaire Général UD 22. Volonté de structurer Indécosa sur son département.



Cet embryon d'organisation cherche à se renforcer, à avoir une représentation dans l'ensemble des départements bretons.

Tu es sensibilisé.e, intéressé.e par le sujet, n'hésite pas, contacte le Comité Régional CGT Bretagne

contact@cgt-bretagne.fr

Etre mandaté.e dans une instance Logement...

" Être administrateur CGT dans un bailleur social HLM, c'est défendre les salariés pour obtenir des logements de qualité, en nombre et avec des coûts de location maîtrisés. Une vision éclairée et sociable de la politique de territoire, Le logement doit associer emploi, transport et services publics.

Dans ces conditions, les administrateurs CGT apportent une connaissance du terrain et, grâce à leurs formations syndicales, sont en capacité d'avoir des revendications pour l'ensemble des locataires HLM, mais aussi ceux qui devraient trouver un logement, sans oublier aussi les conditions de travail des salariés HLM.

Nos revendications portent :

- Des loyers encadrés et accessibles
- Des logements adaptés maîtrisant la consommation de l'impact environnemental
- Des logements inscrits sur le territoire, en lien avec l'emploi, les services publics et les transports évitant ainsi les phénomènes de ghettoïsation
- Des agents de proximité HLM en nombre et véritablement au plus près des locataires, en veillant à leurs conditions de travail
- En veillant à s'exprimer contre les ventes de logements HLM en raison de leurs financements et non remplacement en nombre.

Aujourd'hui, certains bailleurs, comme terres Armor Habitat dans le département des Cotes d'Armor, font le choix d'évincer les administrateurs CGT, un choix politique du bailleur très critiquable, chacun pourra lire le courrier ci-dessous dénonçant cette situation envoyée à sa Directrice, sa Présidente et le Préfet des Cotes d'Armor. Si cette délibération devait être confirmée, cela enverrait un signal négatif à la représentativité des salariés. Et comment ne pas mettre en relation, la coupe budgétaire prévue par le Conseil régional aux organisations syndicales limitant ainsi les moyens d'actions."

Romuald PILET - Responsable du collectif logement CGT Bretagne



Saint-Brieuc, le 20 février 2026

Madame Gaelle ROUTIER
Présidente
SYNDICAT MIXTE OUVERT DU LOGEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
9, Place du Général de Gaulle
22000 SAINT-BRIEUC

Objet: Recomposition du futur Conseil d'Administration de Terres-Armor Habitat après les élections municipales

Madame la Présidente,

L'annonce récente de la modification prochaine de la composition du Conseil d'Administration de Terres Armor Habitat à compter du prochain renouvellement électoral qui se traduirait essentiellement par l'éviction des représentants des « *organisations syndicales les plus représentatives du département* » (article L421-8 2° du CCH) nous apparaît comme un signal de mauvais augure pour le fonctionnement futur des instances de Terres d'Armor Habitat.

En aucun cas, cette éviction des syndicats ne saurait être compensée par l'arrivée au CA de 4 représentants du CSE, dans la mesure où l'indépendance de ces représentants des personnels de l'entreprise à l'égard de leur directeur (par ailleurs président du CSE !) pose sérieusement question et n'est de toute façon pas garantie.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de reconsidérer aussi vite que possible la position du Syndicat mixte ouvert du logement social des Côtes d'Armor et de rétablir la participation des organisations syndicales à vos instances.

Sauf erreur de notre part, Il apparaît que le Syndicat mixte ouvert du logement social n'ait pas encore délibéré à ce sujet, et qu'il lui est donc possible de revenir sur sa position première. En tout cas, si délibération il y a, elle n'a toujours pas été publiée sur votre site (<https://cotesdarmor.fr/le-departement/decisions-et-budget/syndicat-mixte-ouvert-de-logement-social>), comme c'est en principe la règle pour l'ensemble des établissements publics...

Pour la bonne forme, je vous informe que nous transmettons notre demande à madame la présidente de Terres Armor Habitat ainsi qu'à monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, pour information.

Très respectueusement,

Alain LE CORRE



Secrétaire du Comité Régional
C.G.T. Bretagne

Comité Régional Bretagne C.G.T. - 31 bd du Portugal - CS 90837 - 35208 RENNES Cedex
Tél. 02 99 65 45 90 - e.mail : contact@cgt-bretagne.fr
Site internet : www.cgt-bretagne.fr